

L'HOMME

L'Homme

Revue française d'anthropologie

217 | 2016

Varia

et al.

Zurich-Berlin, Lit, 2014, 228 p., bibl., ill., fig., cartes (« Études d'anthropologie sociale de l'Université de Fribourg » 42)

Sophie Blanchy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/28899>

DOI : 10.4000/lhomme.28899

ISSN : 1953-8103

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 25 février 2016

ISSN : 0439-4216

Référence électronique

Sophie Blanchy, « et al. », *L'Homme* [En ligne], 217 | 2016, mis en ligne le 24 février 2018, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/28899> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lhomme.28899>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© École des hautes études en sciences sociales

et al.

Zurich-Berlin, Lit, 2014, 228 p., bibl., ill., fig., cartes (« Études d'anthropologie sociale de l'Université de Fribourg » 42)

Sophie Blanchy

Julien Bondaz et al., eds, *Les Vocabulaires locaux du "patrimoine". Traductions, négociations et transformation*, Zurich-Berlin, Lit, 2014, 228 p., bibl., ill., fig., cartes (« Études d'anthropologie sociale de l'Université de Fribourg » 42)

- 1 CET OUVRAGE collectif s'interroge sur les vocabulaires indigènes du « patrimoine », c'est-à-dire sur les terminologies, discours et pratiques de conservation existant en dehors des canons occidentaux, voire des canons de l'Unesco, et sur leur possibilité de dialogue avec les politiques internationales. Le patrimoine, compris comme procès culturel ou institution de la culture, y apparaît dans toute sa complexité, à la fois objet de recherche et élément de structuration de la recherche²⁷.
- 2 Trois catégories sont ici soumises à l'analyse : le local comme lieu à décrire, village d'une société exotique ou bureau d'institution patrimoniale occidentale ; la terminologie, à la fois désignation et signification, dans ses usages et pour les conceptions qu'elle recouvre ; le « patrimoine » comme construction sociale et culturelle historiquement située, ce que traduit l'emploi systématique des guillemets. Les coordinateurs de ce volume, Julien Bondaz, Florence Graezer Bideau, Cyril Isnart et Anaïs Leblon font de la notion de patrimoine culturel de l'Unesco un objet d'ethno-classification du réel comme un autre et, à l'instar de Stéphane Dugast pour les conceptions de la nature, se demandent s'il existe ailleurs des catégories de pensées indigènes proches de ce que nous nommons aujourd'hui « patrimoine ». Mais sans naïveté aucune sur la pertinence de cette distinction, les auteurs émettent, en introduction, l'hypothèse de trois idéaux-types de vocabulaires pour désigner le « patrimoine » : occidental et international, non occidental, et les vocabulaires issus des contacts culturels traduisant un syncrétisme patrimonial.

- 3 Comment faire une étude comparative suffisamment problématisée et critique ? Le « patrimoine » est, en effet, à la fois une modalisation du rapport au passé, à l'histoire et à la mémoire – voire une institution culturelle formelle –, et un discours métaculturel en tant que processus de mise en récit de soi. Ce que l'on cherche à comparer, ce sont donc des techniques de distinction d'objets selon leur lien au passé, aux ancêtres, et à la définition de soi (ce qui les inscrit fermement dans le présent). L'hypothèse retenue est que le « patrimoine » occidental, comme vocabulaire local mais aussi modèle mondial, peut servir, à titre expérimental, d'étalon comparatif sans abandonner la perspective critique posée au départ. Enfin, l'introduction souligne les « effets de boucle » des études des analystes sur la production « patrimoniale » localisée, qui rendent très problématique le travail collectif et interdisciplinaire sur le « patrimoine », et que seul le retour aux contextes locaux d'énonciation peut en partie réduire. Les contributeurs ont suivi cette recommandation et les ethnographies proposées ont identifié des difficultés convergentes.
- 4 La question de la position du chercheur, extérieure ou engagée, est d'abord posée par Jean-Louis Tornatore. Il rappelle comment, dans le champ académique français, l'historiographie a construit sa position d'extériorité en distinguant histoire et mémoire et en associant la première avec le patrimoine – une hétérogénéité épistémologique dénoncée par la critique anglo-saxonne –, tandis que l'ethnologie du patrimoine et la sociologie de la mémoire ont émergé comme des spécialisations conceptuelles et disciplinaires limitant l'étude de la relation au passé, et peinent à dialoguer. Jean-Louis Tornatore revient sur les acquis de son propre engagement, pour observer que les formes du patrimoine dépendent finalement des acteurs qui le produisent : État, autorités locales, communautés ou opérateurs de tourisme. Et il note que les acteurs locaux peuvent trouver dans les formats internationaux du patrimoine culturel immatériel (PCI) les conditions pour résister au contrôle centralisé ou pour le contester. Reste pour le chercheur à choisir entre un travail sur les contenus et la tâche, plus subtile, d'objectifier les procès de désignation et les motivations tacites des divers acteurs de la patrimonialisation.
- 5 Ismail Ali El-Fihail rapporte le débat provoqué par la traduction, sur le plan linguistique et culturel, de l'expression « patrimoine culturel immatériel » (PCI) dans le monde arabe, ce qui retient des pays de signer la convention de l'Unesco de 2003, même ceux qui mènent des politiques de sauvegarde avancées. Comment, à côté d'œuvres savantes, inclure le patrimoine populaire, désigné par le terme anglais « folklore » ? Comment distinguer les notions d'héritage et de culture, ou le matériel et l'immatériel ?
- 6 En se demandant si les collections africaines conservées dans des musées français relèvent du patrimoine africain, Manuel Valentin ré-ouvre le débat sur la nature, culturelle, ethnographique ou esthétique, de ce patrimoine. Il rappelle comment les modes de collecte, puis l'histoire et les techniques muséales ont altéré voire métamorphosé nombre d'objets, devenus patrimoine artistique ou ethnologique par le fait d'être collectionnés. Les récits de voyage en Afrique révèlent pourtant de réelles pratiques patrimoniales que la colonisation a interrompues mais n'a pas remplacées.
- 7 Véronique Zamant retrace l'histoire du dossier de demande de reconnaissance d'un « paysage culturel » à Rio de Janeiro, et met au jour les subtiles divergences, entre les habitants et l'Unesco, dans l'interprétation de cette notion particulièrement complexe.

Ce cas, exemplaire du nombre d'acteurs impliqués, montre aussi l'influence, en retour, du travail local sur les normes de l'Unesco.

- 8 Chiara Bortolotto montre comment l'inscription d'un patrimoine culturel immatériel achoppe, en France, sur l'absence des différentes communautés parmi les acteurs consultés. L'idéologie assimilatrice française et la crainte des revendications identitaires tendent à éluder la démarche participative, et le fonctionnement de la Mission du patrimoine, centré sur la scientificité de ses démarches, n'accorde aux participants locaux qu'un rôle d'informateur individuel. Le récent refus par l'Unesco d'un dossier français sur la course camarguaise contribue cependant à une lente transformation des esprits.
- 9 En Suisse, où la participation communautaire est pleinement acquise, Florence Graezer Bideau ethnographie la manière dont l'appellation de « PCI » a été remplacée par celle de « Traditions vivantes », très discutée. La description des méthodes et des contenus d'inventaires soulève des questions épistémologiques mais dévoile aussi les spécificités de la politique culturelle d'une Confédération où des identités multiples co-existent.
- 10 L'inscription d'un théâtre de marionnettes régional sundanais (Java) au PCI permet à Sarah Anaïs Andrieu de situer les politiques culturelles dans le processus de construction nationale indonésienne. Elle observe les jeux de pouvoir entre centre et périphéries, entre cultures savante et populaire, et l'appropriation par les Sundanais des termes internationaux pour mieux résister au contrôle central.
- 11 Anaïs Leblon retrace les étapes de la mise en patrimoine d'un « espace culturel » peul, cadre de fêtes de transhumance au Mali, d'abord conçue par les institutions patrimoniales nationales, selon les termes de l'Unesco, puis à l'issue d'un important travail de communication, à partir d'une traduction locale de la catégorie « PCI », employée sinon par les communautés du moins par les intermédiaires, catégorie d'acteurs dont l'article précise la place et le rôle.
- 12 Le cas des foires de troc dans les Andes argentines analysé par Olivia Angé illustre à nouveau la difficulté d'élaboration d'une définition commune et compréhensive de la valeur d'un potentiel PCI. Le troc est une pratique emblématique des communautés montagnardes jadis sans marchés, traitées d'arriérées par les commerçants créoles, mais aujourd'hui très engagées dans l'économie monétaire. Les paysans peinent à montrer que la valeur du troc réside non dans celle des produits mais dans le respect des critères d'équivalence de l'ancienne économie de montagne, assurant des relations d'équité entre producteurs des régions d'altitude et de piémont.
- 13 Les dialectologues Federica Diémoz et Aurélie Reusser-Elzingre explorent la valeur d'intimité et de résistance de deux patois suisses, pratiques langagières combattues et presque perdues que leurs locuteurs, acteurs d'une patrimonialisation ordinaire, ont pu finalement inscrire dans les « Traditions vivantes ».
- 14 L'accumulation de ce type d'ethnographies détaillées de processus plus ou moins complexes et avancés de patrimonialisation est sans nul doute la meilleure façon de comprendre comment se déclinent ces interactions dans les diverses localités du monde, Unesco compris.

NOTES

27. Les différents contributeurs ont mûri leur réflexion au cours d'une série de projets et de rencontres, tels que le Réseau des chercheurs sur la patrimonialisation lancé en 2009 (<http://pciich.hypotheses.org/447> et <https://respatrimoni.wordpress.com>), ou le Labex TransferS, éditeur du livre (<http://transfers.ens.fr/rubrique2.html>). Mentionnons également un colloque tenu en 2012, dans le cadre de l'Atelier de recherche prospective, « Nouveaux défis pour le patrimoine culturel » (2012-2014), qui a défini les problématiques de recherche émergentes dans le domaine.